

## LA-TESTE-DE-BUCH (GIRONDE)

## Les prés salés se muent en un parc maritime

- Aujourd'hui peu accessibles, les prés salés de La-Teste-de-Buch, sur les rives du bassin d'Arcachon, seront aménagés en un parc maritime ouvert au public.
- A partir d'un état des lieux précis, une mosaïque d'écosystèmes sera mise en valeur.



Stéphane Ducros, responsable du service développement durable de la Ville.

Le projet de l'agence Mutabilis Paysage, retenue à la suite d'une consultation, propose non pas de revenir à un état antérieur, mais de révéler la richesse des milieux qui se sont développés avec les endiguements successifs. « Comme un delta, le projet vise à faire coexister milieux d'eau douce et écotones\* liés aux prés salés », explique la paysagiste Camille Thuile.

**Zone d'étalement en cas de crue.** Pour réaliser cet aménagement paysager, l'équipe tire parti d'une forte contrainte imposée dans le cahier des charges. Les prés salés doivent, en effet, servir de bassin d'expansion à une rivière, la

Craste douce, en cas de crue. La solution consiste à détourner le lit de la rivière vers les marais pour les alimenter en eau douce et améliorer ainsi les conditions de leur développement. Et en cas de crue, ces derniers formeront une zone d'étalement, capable de contenir 37000 m<sup>3</sup> d'eau.

Les prés salés seront, pour leur part, recréés grâce à l'ouverture partielle de la digue de contact avec le bassin d'Arcachon. Une levée de terre, de 800 m de long par 1,5 m de haut, séparera ces deux milieux. Enfin, des bassins de lagunage seront réalisés en amont pour filtrer l'eau de la rivière.

En lisière des marais et des prés salés reconstitués, une grande prairie accueillera aires de pique-nique et manifestations festives.

Un inventaire raisonné des espèces végétales sur l'ensemble du site a permis d'identifier les variétés qui seraient préservées. Certaines seront mises en scène dans des jardins pédagogiques : la station des sables – un jardin de dunes semé d'essences méditerranéennes – la station des grandes fougères, des osmondes (variété d'orchidées). Entre les marais débroussaillés émergeront des bosquets d'aulnes, de bouleaux, ou de pins, qui cadreront les vues sur le bassin d'Arcachon. CYRILLE VÉRAN ■

\* Zone de transition entre deux écosystèmes.

La semaine prochaine (8/9) :  
« Le Bioscope »



1 Perspective sur les prés salés ouest réaménagés. Au premier plan, les marais seront remis en eau et débroussaillés. Entre les bosquets préservés, on pourra de nouveau apercevoir le bassin d'Arcachon.

2 Plan-masse. Entre le port ostréicole (à droite) et la RD 650 (à gauche), les prés salés s'organiseront en trois entités : la grande prairie, les marais d'eau douce et les prés salés. Le long de la route départementale, la frange urbaine sera retirée pour accueillir notamment le musée des collections maritimes.

3 Les prés salés dans leur état actuel : un milieu devenu impenétrable avec la prolifération du *Baccharis Hamillifolia*.

4 Le lit de la Craste douce, petit cours d'eau, sera détourné pour irriguer les marais d'eau douce. Ces derniers serviront également de bassin d'expansion à la rivière, en cas de crue.

5 Grâce à l'ouverture partielle de la digue, les écosystèmes d'un pré salé comme celui-ci pourront être reconstitués.

6 Pontons et cheminements – certains sur des sacs d'huîtres, une technique locale – permettront de pénétrer au cœur des prés salés. En lisière, une piste cyclable sera aménagée.

## Fiche technique

- Maîtrise d'œuvre : Mutabilis Paysage, mandataire ; Raphaël Zumbieth, écologue ; Sogreah, BET hydraulique ; Ingemar, BET génie écologique ; Didier Gourmelon, architecte.
- Surface : 42 ha.
- Budget prévisionnel : 2 millions euros HT.